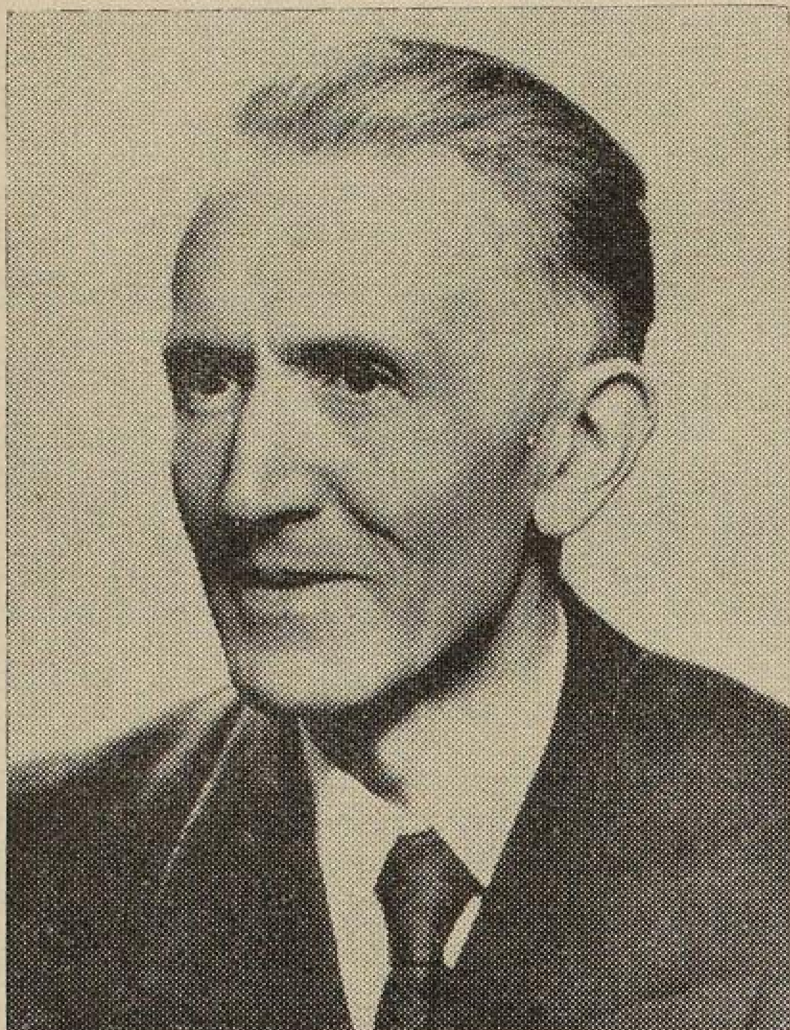


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1967

1re CIRCONSCRIPTION

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Candidat d'Action Régionale et de Promotion Sociale

Hervé NADER

ANCIEN DÉPUTÉ

Electrices, Electeurs, chers Compatriotes,

Les électrices et électeurs vont-ils conserver ou détruire par leurs bulletins de vote un régime aussi évidemment efficace que celui qu'ils ont librement choisi ?

C'est à peu près en ces termes que le Président de la République a ouvert la période électorale en terminant l'allocution qu'il adresse traditionnellement au Pays, à l'occasion de la nouvelle année.

La remise en cause de la Constitution, la contestation de l'autorité et des prérogatives du Chef de l'Etat, élu au suffrage universel, c'est-à-dire directement, à l'inverse du suffrage restreint d'antan, sont en effet incluses dans l'accord conclu entre le Parti Communiste et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Ces objectifs n'ont absolument rien de commun avec ceux que je poursuis et poursuivrai de 1967 à 1972. Je suis résolument hostile et je combattrai ceux qui rêvent de provoquer la crise de régime qui résulterait de la victoire d'une coalition dominée par le Parti Communiste et son chef Monsieur WALDECK ROCHET.

Quel est donc mon objectif en sollicitant à nouveau le mandat de député de la 1re circonscription du Finistère : Obtenir une amélioration du fonctionnement des institutions, assurer ainsi leur stabilité au terme de la présidence du Général de GAULLE.

Nous avons apprécié d'entendre de la bouche même du Président de la République que « ...si notre effort national avait produit des fruits encourageants, il y avait eu sur tel ou tel sujet particulier des lacunes, certes, des retards, sans aucun doute, des erreurs assurément ».

Il est permis d'affirmer qu'il y aurait eu moins de lacunes, moins de retards, et moins d'erreurs si le gouvernement avait accepté davantage le dialogue, n'avait pas prétendu détenir l'infaillibilité, avait prêté une oreille plus attentive aux critiques constructives des élus dont c'est le rôle et qui n'ont pas à dire Amen à tous projets, décrets et décisions qui leur sont imposés.

J'ai choisi de placer ma candidature sous le signe de l'Action Régionale et de la Promotion Sociale :

1°) **PROMOTION SOCIALE.** — Elle est irréversible et chacun doit avoir sa part dans l'élévation du standing de vie, rendue possible par le progrès et les techniques nouvelles.

A ce titre le problème le plus préoccupant actuellement est celui de l'EMPLOI. Il est un moyen simple de lui apporter un remède efficace. Si le Gouvernement est sincère et s'il ne se penche pas seulement sur notre circonscription en période électorale, **qu'il déclare la région de QUIMPER zone critique,** pour favoriser efficacement l'implantation d'industries nouvelles, ce qui a été fait pour BREST et LORIENT avec des résultats immédiats :

Le premier devoir social est de donner du travail.

Pour le niveau de vie, la solution de l'amélioration est aussi simple : **Plus de zones d'abattement de salaires. Relèvement immédiat du S.M.I.G. pour la revalorisation des bas salaires.** L'amendement VALLON n'est qu'un panneau électoral d'une application impossible : Les Syndicats n'en veulent du reste pas.

2°) **ACTION RÉGIONALE.** — Je considère que le Député doit être le mandataire par excellence de sa région dont il doit connaître les problèmes et Dieu sait s'ils sont nombreux, complexes et même angoissants dans notre Cornouaille.

L'accent doit être mis sur les vocations naturelles de notre région : l'agriculture et sa branche maîtresse, l'élevage ; la pêche et les industries maritimes, le tourisme, les marchés commerciaux dont la prospérité est conditionnée par celle des producteurs.

AGRICULTURE. — L'effort non contesté doit se poursuivre par une collaboration plus étroite entre les élus et les Chambres d'Agriculture, la F.D.S.E.A., les Mutuelles, les Syndicats et différentes Caisses de Crédit, pour parvenir à une juste valorisation du revenu agricole, une amélioration des conditions de vie, de l'habitat et de l'équipement. Trop de fermières font encore la traite manuelle dans des étables vétustes qui ne peuvent être améliorées parce que les investissements ne sont pas rentables.

L'enseignement post-scolaire doit être poussé pour faire de nos jeunes ruraux une élite qualifiée pour l'organisation des marchés agricoles et les relations avec les pays du Marché Commun.

LA PÊCHE ET LES INDUSTRIES MARITIMES. — Le Statut des Gens de Mer est menacé par des technocrates qui prétendent que le métier de marin est un métier comme les autres !!!. Il faut combattre pour le conserver. Marins-Pêcheurs et de la Marine

Marchande, voyez mon passé et comptez encore sur moi. Je demanderai une nouvelle fois qu'un Ministre de la Marine Marchande soit définitivement installé pour qu'il ait le droit d'assister au Conseil des Ministres, y défendre son programme et dégager les crédits.

Sa haute fonction lui donnera autorité pour résoudre les problèmes qui intéressent l'amélioration des catégories, augmenter l'aide à la construction navale, favoriser l'écoulement des pêches et en assurer la protection contre les importations étrangères. Il faut également organiser la distribution de la marée fraîche, obtenir des frigorifiques portuaires, développer les chaînes de froid et réaliser la péréquation des transports. L'amélioration et l'équipement des ports doivent être accélérés.

TOURISME - HOTELLERIE. — Désormais il faut compter avec les campings. C'est un mouvement qui ne cesse de s'amplifier. Mais l'Hôtellerie a toujours une place importante à tenir, sa clientèle étant différente. Il faut l'encourager à construire, à moderniser ses aménagements afin que les étrangers qui ont déserté quelque peu nos régions y trouvent plus de confort. Pour cela il faut accorder des crédits à très long terme et à intérêt réduit, mais il faut aussi alléger les charges d'exploitation ou les compenser par des bonifications d'intérêt pour rendre l'Industrie Hôtelière bretonne compétitive au regard de la concurrence étrangère.

Notre province possède un capital touristique inestimable, mais elle est au bout du monde. Il faut donc la relier aux grands centres géographiques par des transports rapides. Nous ne mésestimons pas ce qui a été fait : Il faut continuer.

AVIATION. — L'effort de la Chambre de Commerce et d'Industrie de QUIMPER doit être souligné et elle doit être soutenue près du Gouvernement par l'opinion publique unanime.

Parallèlement aux progrès du rail et de l'aviation, l'Etat doit s'inspirer pour ses chemins de grande circulation de l'exemple qui lui est donné par le département pour l'aménagement et l'élargissement de ses routes.

COMMERCE - INDUSTRIE - ARTISANAT - P.M.E. — Un reproche sévère doit être adressé au Gouvernement dont la politique de concentration des entreprises a favorisé les trusts qui sont devenus d'inquiétantes puissances internationales au sein même du territoire français.

Une liaison plus étroite avec les P.M.E., les Chambres de Commerce et des Métiers, les Syndicats locaux des commerçants sédentaires et non sédentaires, la Libre Entreprise, doit redonner aux petites et moyennes entreprises le moyen de vivre et prospérer.

N'ayons garde d'oublier tous les mouvements qui œuvrent en faveur de l'organisation de la Bretagne, singulièrement le C.E.L.I.B. qui groupe au Parlement tous les députés et sénateurs sans distinction d'opinion, unis dans une même volonté de servir leur province.

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE - LOISIRS - POLITIQUE SOCIALE. — J'ai voté une loi-programme qui a obtenu des crédits sans précédent. Il faut continuer. Avec notre florissante démographie c'est un problème dont l'actualité se renouvelle sans cesse et c'est pourquoi il faut donner à la Jeunesse et aux Sports un Ministre de grande classe qui se préoccupera également de l'organisation des loisirs qui vont prendre dans la vie nationale une place de plus en plus importante.

De magnifiques établissements scolaires ont essaimé aux quatre coins de la ville. Ils rappellent la vocation universitaire du Chef-Lieu et ce n'est pas une témérité que de demander dès maintenant l'implantation à QUIMPER d'un Enseignement Supérieur.

Est-il besoin d'ajouter que j'ai constamment voté le budget de l'Education Nationale en regrettant chaque fois l'insuffisance des crédits.

N'établissant aucune discrimination, j'ai toujours été le défenseur de l'enseignement libre et j'ai eu le très grand honneur d'élaborer et voter la loi du 31 décembre 1959, donnant enfin à cette liberté ses moyens d'expression.

L'octroi des bourses doit être élargi pour que tous puissent accéder aux emplois qu'ils méritent.

Mais ne pensons pas seulement à la jeunesse : Les Vieux, que je préfère appeler les Anciens, ont droit à une retraite décente, bien gagnée après une vie de travail souvent pénible.

Une nation civilisée ne peut continuer à leur verser des aumônes. Cette tâche du Gouvernement et du Parlement est d'autant plus facile que la jeunesse qui est enthousiaste et de bon vouloir ne demande qu'à participer aux généreux efforts en leur faveur.

EQUIPEMENT SOCIAL ET HOSPITALIER. — On ne peut passer sous silence la grande pitié des Hôpitaux : Construction et rénovation des locaux, modernisation des aménagements et de l'équipement, humanisation des soins et des conditions de travail, formation du personnel et revalorisation des traitements. La Télévision nous a révélé qu'une infirmière d'hôpital à Paris soignait 40 malades. — Tout est à repenser.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Je suis l'un d'eux et j'entretiens des relations constantes avec toutes les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, sans oublier celle des Veuves dont le nombre ne cesse de croître, surtout dans le milieu des déportés que j'ai quelques raisons de bien connaître.

Il tombe sous le sens que j'entretiendrai là des contacts permanents qui ne seront pas seulement ceux du député, mais du camarade, soucieux de défendre les droits et soutenir les revendications.

FONCTION PUBLIQUE. — En relation quotidienne avec plusieurs de ses branches maîtresses, j'ai pu les bien connaître et les apprécier. L'Europe peut toujours nous envier notre administration, et l'ayant toujours défendue, je conserve ma conviction qu'elle doit s'insérer dans le mouvement de promotion sociale commune à toutes les classes de la Société.

ELECTRICES, ELECTEURS,

— Pour la stabilité gouvernementale, la stabilité de la monnaie sans laquelle il n'y a pas de progrès social, l'humanisation du travail, la promotion des classes laborieuses, l'octroi d'avantages réels aux femmes uniquement consacrées au foyer, l'égalité des salaires pour celles qui travaillent, un meilleur niveau de vie pour Tous, c'est-à-dire pour un programme de progrès et de rénovation, je vous propose mon étroite collaboration :

Elle sera celle d'un Cornouaillais, d'un Quimpérois, soit un homme du pays qui connaît bien vos besoins parce qu'il vit parmi vous.

— Deux mandats législatifs remplis avec conscience et efficacité. Une expérience certaine. Des connaissances professionnelles de l'économie régionale qui conditionne le niveau de vie et celui de l'emploi, vous donnent toutes les garanties que vous pouvez souhaiter.

A ce mandataire du peuple valable dont le passé garantit l'avenir, faites confiance.

Hervé NADER

Ancien Député,
Ancien Déporté des Forces Françaises Libres,
Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre,
Croix de Lorraine des F.F.L. - Médaille de la Résistance,
Chef d'Entreprises Maritimes et Terrestres.

Remplaçant :

Pierre STÉPHAN

Premier Adjoint au Maire de Penmarch.

Vu : le Candidat.

IMP. CORNOUAILLAISE - QUIMPER